

Compte-rendu du concours 2023

Périodes des inscriptions :

du 8 septembre au 15 novembre 2022 pour toutes les sections

SECTION MISE EN SCÈNE-DRAMATURGIE [option Mise en scène](#)

Inscrit·e·s : 68 candidat·e·s

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Épreuves sur dossier et auditions :

Le·la candidat·e devait rendre au plus tard le 15 novembre 2022, les écrits suivants par mail :

- Un curriculum vitae qui devait rendre clairement lisible, bien détailler le parcours du candidat, notamment le parcours théâtral
- Une réponse à la question : Devenir metteur·se en scène : quelle est votre "nécessité intérieure" ? (le·la candidat·e doit développer une réponse en 6 pages maximum)
- Un texte dans lequel le·la candidat·e rédigeait une note d'intention, bien structurée et argumentée, qui expose les lignes fondamentales et directrices d'un projet de mise en scène portant sur **Ciment** d'Heiner Müller, (Les Editions de Minuit)
- Une analyse de deux spectacles théâtraux (hors danse, nouveau cirque...) qui ont marqué le·la candidat·e (4000 signes minimum espaces compris)

Les auditions se sont déroulées les 23, 24 et 25 janvier 2023 au TNS, en salle St Denis.

Détail :

Lors de sa venue au TNS, le·la candidat·e devait proposer un seul en scène d'une durée maximale de 15mn (installation et démontage compris) dans la salle St Denis. La forme était libre, ce pouvait être un solo qu'iel interprétait, ce pouvait être une conférence, une performance, l'idée maîtresse était d'avoir en plus de l'étude de son dossier un élément vivant se rapportant à lui·elle et à son travail. La lumière était un plein feu. Iel pouvait utiliser de manière autonome son dispositif son et de la vidéo.

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Paola Secret, Benjamin Moreau, Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau

[À l'issue de ce premier tour, 16 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour une audition et un entretien.](#)

2 – Auditions et entretien :

A) Le·la candidat·e devait inventer un « livre » qui pouvait être un élément précieux pour l'équipe artistique nourrissant l'imaginaire de chacun et chacune et être une grande source d'inspiration pour la création. Iel pouvait imaginer cet objet avec toute sorte de matériaux sonores, picturaux, textuels, etc...iel pouvait avoir la forme qu'iel souhaitait. (15 pages maximum)

Ce dossier a été remis au jury le jour de son passage.

B) D'autre part, le·la candidat·e disposait de 30 minutes (installation et désinstallation comprises) pour présenter au jury un travail de son choix qui lui permettait d'en savoir plus sur le·la metteur·se en scène qu'il est, ou qu'il tendait à être, la consigne étant de ne pas travailler sur la même matière que celle présentée au premier tour. Ces 30 minutes pouvaient prendre la forme que le·la candidat·e souhaitait avec pour seule contrainte de se dérouler dans la salle proposée et avec le matériel* à disposition, le·la candidat·e étant libre de venir avec des éléments de décor, des accessoires ou des costumes si nécessaires, des éléments sonores ou des images.

Ce second s'est déroulé dans les locaux du Jeune Théâtre National à Paris, les 10 et 11 mai 2023.

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Jeanne Candel, Dominique Lecoyer

À l'issue de ce second tour, 5 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Le·la candidat·e devait préparer pour ce stage un projet de création, sur un texte de son choix. 2 comédien·ne·s professionnel·le·s (Maud Le Grevellec et Emmanuel Matte) ont été mis à contribution pour ce travail, pour chercher, inventer sur la forme choisi par le·la candidate.

Il·elle disposait de 10 minutes pour présenter ce projet. Il s'en est suivi d'une discussion d'1/2 heure avec les membres du jury.

Par ailleurs, les 5 candidat·e·s ont proposés un second projet de mise en scène en prenant en compte des lieux de travail, de présentation hors plateau, avec 2 candidat·e·s de la section Mise en Scène. Chaque présentation ne devait pas excéder 20 min.

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 27 au 30 juin 2023

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Paola Secret, Pierre Albert, Maud Le Grevellec, Emmanuel Matte.

À l'issue de ce troisième tour, 2 candidat·e·s ont été admis·es à l'école du TNS.

SECTION MISE EN SCÈNE- DRAMATURGIE option Dramaturgie

Inscrit·e·s : 25 candidat·e·s

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Épreuves sur dossier :

Le·la candidat·e devait rendre au plus tard le 15 novembre 2022, les écrits suivants par mail :

- un texte d'une dizaine de pages où le·la candidat·e établissait le bilan de son parcours théâtral, retraçait sa formation, faisait état de ses projets, justifiait le choix de la section, précisait ses attentes quant à la formation retenue

- une réponse à la question, « Devenir dramaturge : quelle est votre nécessité intérieure ? » (le-la candidat-e devait développer une réponse en 6 pages maximum)
- une analyse de deux spectacles théâtraux (hors danse, nouveau cirque...) qui ont marqué le-la candidat-e (4000 signes minimum espace compris),
- un texte dans lequel le-la candidat-e rédigeait une réflexion dramaturgique (3 pages maximum) portant sur *Tu voulais, t'en souviens-tu, ne plus croire aux images qui disparaissent** d'Anja Hilling (Texte non publié)

Jury : Paola Secret, Salima Tenfiche, Frédéric Vossier

À l'issue de ce premier tour, 7 candidat-e-s ont été retenu-e-s pour un entretien.

2 –Entretien :

Pour ce second tour, il a été demandé au candidat :

- une vidéo de 10 minutes maximum où il était question d'exposer l'intérêt qu'il porte à deux artistes qui exercent dans un art non théâtral. Ce travail devait être remis au plus tard le 17 avril 2023 par mail ou via un site de streaming en ligne (Dailymotion, Youtube...)
- une recherche dramaturgique sur le texte *dramaturgique sur le texte Les Forteresses* de Gurshad Shaheman (Les Solitaires Intempestifs).

le-l disposait de 30 minutes pour sa présentation.

Un échange de 15 minutes s'est tenu avec le jury à la fin de ce rendez-vous.

Ce second tour s'est déroulé au JTN, le 12 mai 2023

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Salima Tenfiche, Frédéric Vossier, Jeanne Candel, Dominique Lecoyer

À l'issue de ce second tour, 4 candidat-e-s dont 2 femmes et 2 hommes ont été retenu-e-s pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Pour ce troisième tour, il a été demandé au candidat-e :

- une recherche dramaturgique sur le texte *Noire comme l'or* de Penda Diouf. Le-la candidat-e disposait de 40 minutes de présentation.
- une proposition de médiation culturelle pour les publics (Grand oral)
- un retour dramaturgique sur les ballets *Spectres d'Europe*, joués à l'Opéra National du Rhin. (Discussion)
- des séances d'observation d'ateliers de travail des candidat-e-s de la section jeu.

- des discussions sur les 5 projets des candidat·e·s en mise en scène.
- une discussion dramaturgique sur une captation du spectacle mise en scène par S. Achache, *Sans tambour*

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 27 au 30 juin 2023

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Sabine Salima Tenfiche, Frédéric Vossier

À l'issue de ce troisième tour, 1 candidate a été admise à l'école du TNS.

SECTION JEU

Inscrit·e·s : 1 172 candidat·e·s

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Auditions :

Auditions, au TNS, entre le 13 et le 29 mars 2023 dans l'un des huit monologues de 10 minutes que le·la candidat·e avait choisi et préparé pour le concours dans la liste ci-dessous :

1. Mario Batista, *Langue Fourche*, de la page 7 'mon visage, fait dans la pierre, gravé...à la page 10 'sous des yeux qui connaissent ta douleur ?' ; Théâtre Ouvert
2. Anne Carson, *Autobiographie du rouge*, de la page 91 'XXV. TUNNEL' à la page 96 'LES VASTES PLAINES.' ; L'Arche
3. Claudine Galea, *Un sentiment de vie*, de la page 41 'Parce que la vie...' à la page 49 'SAISIS LE' ; Editions espace 34
4. Angelica Liddell, *Tout le ciel au-dessus de la terre*, de la page 64 'Tu sais ce que je préfère ?' à la page 71 'et mon corps vivant était presque mort' ; Les Solitaires Intempestifs
5. Marie Ndiaye, *Les serpents*, de la page 78 'Où es-tu ? Et, les enfants...' à la page 83 '...par l'effet de mon amour...' ; Les éditions de Minuit
6. Fausto Paravidino, *Gênes 2001*, de la page 45 'les rumeurs...' à la page 52 'Et nous ne le connaissons pas' ; L'Arche
7. Pascal Rambert, *Répétition*, de la page 65 'la parole est une sève...' à la page 69 'il fallait se battre pour plus de simplicité justice et beauté' ; Les Solitaires Intempestifs
8. Falk Richter, *Sous la glace*, de la page 114 'la nuit, quand on marche dans les rues' à la page 118 'un autre monde est possible on va le créer' ; L'Arche
9. Marc-Emmanuel Soriano, *Un qui veut traverser*, de la page 24 'non, genoux serrés...' à la page 30 'comme des chiens qui rêvent,' ; Les Solitaires Intempestifs
10. Gwendoline Soublin, *Seuls dans la nuit*, l'extrait entier ; Texte non publié

Jury 1 : Hélène Alexandridis, Christian Colin, Paola Secret

Jury 2 : Dan Artus, Claire-Ingrid Cottanceau, Christine Letailleur (Lamy Regragui, 1 journée)

À l'issue de ce premier tour, 115 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour le second tour.

2 – Auditions :

Auditions du second tour du 15 au 19 avril 2022 (soit 5 jours) avec un seul jury. Les 115 candidat·e·s retenu·e·s à l'issue du 1er tour, ont présentés :

- une scène dialoguée de 7 minutes maximum à choisir parmi les œuvres ci-dessous

Hakim Bah : *Chasser les fantômes, Convulsions*

Julie Ménard : *Inoxydables, Le Garde-fou*

Tiphaine Raffier : *France fantôme, Dans le nom*

Tiago Rodrigues : *Catarina et la beauté de tuer des fascistes, Bovary*

Racine : une œuvre de son répertoire

OU à choisir parmi ces deux scènes issues de scénario :

Tu mérites un amour, de Hafsia Herzi (2 courtes scènes ont été réunies)

As Bestas, de Isabel Pena et Rodrigo Sorodoyen

- un parcours libre de 5 minutes maximum.
- le·la candidat·e devait remettre au jury sur le support de son choix (un écrit, une photo, un dessin....) devant répondre à la question : Qu'avez-vous à nous raconter aujourd'hui ?

Jury 2nd tour : Caroline Guiela Nguyen, Dan Artus, Dominique Lecoyer, Marc Proulx, Paola Secret, Léon Zongo

À l'issue de ce second tour, 39 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un troisième tour.

2 – Stage probatoire :

Les candidat·e·s ont été réparti·e·s en plusieurs groupes, ont travaillé avec chaque membre du jury et ont présenté des scènes transmises et préparées en amont du stage ou durant le stage d'une part et ont travaillés et présentés une improvisation en binôme.

Les scènes travaillées durant ce stage :

- Roberto Zucco, de B.M. Koltès
- Grand peur et misère du 3^{ème} Reich, de Bertolt Brecht

Des entretiens individuels se sont déroulés avec la directrice des études, Mme Dominique Lecoyer, Dan Artus et Marie Schaaff.

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 26 au 30 juin 2023, dans les 2 salles de l'école, ainsi que dans l'espace Grüber.

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Dan Artus, Samuel Achache, Nicolas Bouchaud, Boutaïana El Fekkak, Pep Garrigues, Marc Proulx – Entretiens : Dan Artus, Marie Schaaff, Dominique Lecoyer

À l'issue de ce troisième tour, 13 candidat·e·s ont été admis·e·s à l'école du TNS.

SECTION REGIE-CREATION

Inscrit·e·s : 29 candidat·e·s

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Épreuves sur dossier :

Le-la candidat·e devait envoyer au plus tard le 24 février 2023 par mail, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation dans laquelle il-elle devait développer son intérêt pour le métier (six pages maximum).
- un projet technique détaillé sur l'œuvre suivante : *Dissection d'une chute de neige* de Sara Stridsberg traduit par Marianne Ségol-Samoy (éditions de l'Arche)

Ce dossier technique complet comprenait :

- une étude de texte
- des notes d'intention
- un projet scénographique incluant les entrées et sorties des comédien·ne·s
- des croquis et/ou dessins et les plans du décor
- les plans d'implantation du décor dans l'espace de représentation de votre choix ;
- des propositions lumière, son*, vidéo et machinerie
- les plans d'implantation technique (lumière, son, vidéo et machinerie)
- une planification de la mise en œuvre du projet

Il-elle pouvait s'inspirer d'une mise en scène et d'une scénographie existante ou proposer lui-même une approche de mise en scène et de scénographie.

Les images (au format pdf), musique (au format wav), son (au format wav), vidéo (au format mov) étaient les bienvenus.

Il-elle devait prendre soin d'expliquer ses choix et de préciser leurs fonctionnements dans le temps de la représentation.

Jury : Rémi Claude, Bruno Ferrand, Jérémie Papin, Antoine Richard

À l'issue de ce premier tour, 15 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un entretien.

2 – Entretien

Cet entretien s'est porté sur le texte choisi par le candidat pour l'épreuve écrite

Ce second tour s'est déroulé au TNS, les 24 et 25 avril 2023

Jury : Rémi Claude, Bruno Ferrand, Jérémie Papin, Antoine Richard, Syrille Siffert

À l'issue de ce second tour, 10 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Stage commun avec la section Scénographie-Costumes, composé d'exercices pratiques (tels que des tests en connaissances générales, en électricité, une petite épreuve de construction, du dessin technique, des rendus, des entretiens avec les membres du jury, ainsi qu'avec la directrice des études).

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 19 au 23 juin 2023

Jury : Caroline Guiela, Rémi Claude, Bruno Ferrand, Jérémie Papin, Antoine Richard, Grégory Fontana, Bernard Saam, Syrille Siffert. Entretiens avec Marie Schaaff.

À l'issue de ce second tour, 6 candidat·e·s ont été admis·e·s à l'école du TNS.

SECTION SCENOGRAPHIE-COSTUMES

Inscrit·e·s : 76 candidat·e·s

Le concours s'est déroulé en trois tours.

1 – Épreuves sur dossier :

Le-la candidat·e devait envoyer au plus tard le 23 février 2023 par mail, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation dans laquelle il-elle devait développer son intérêt pour le métier (six pages maximum).
- un projet technique détaillé sur l'œuvre suivante : *Dissection d'une chute de neige* de Sara Stridsberg traduit par Marianne Ségol-Samoy (éditions de l'Arche)

Ce projet devait s'intégrer dans un lieu théâtral de son choix (1). Il devait comporter, des maquettes de décors et de costumes sous forme de planches dessinées, de photos, de croquis explicatifs les plus complets possible, ainsi que tout document de représentation montrant l'évolution de sa recherche à partir de l'étude détaillée du texte. Le candidat devait prendre soin d'expliquer ses choix et de préciser, à l'aide de plans, leur fonctionnement dans le temps de la représentation en tenant compte des contraintes techniques du lieu choisi.

(1) Le·la candidat·e pouvait partager ses premières approches scénographiques, impressions, idées, envies sur ce texte sous forme de croquis, notes écrites, recherches de documents et premières références iconographiques.

Il·elle pouvait s'inspirer d'une mise en scène et d'une scénographie existante ou proposer lui·elle-même une approche de mise en scène et de scénographie. Les images, musique, son, vidéo sur tout support étaient les bienvenus. Le·la candidat·e prenait le soin d'expliquer ces choix et de préciser leurs fonctionnements dans le temps de la représentation.

Jury : Pierre Albert, Antoine Dervaux, Alice Duchange, Florian Kobryn, Marta Rossi, Pauline Zurini

À l'issue de ce premier tour, 18 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un entretien.

2 – Entretien :

Cet entretien s'est porté sur le texte choisi par le candidat pour l'épreuve écrite

Ce second tour s'est déroulé au TNS, les 3 et 4 mai 2023

Jury : Pierre Albert, Antoine Dervaux, Alice Duchange, Florian Kobryn, Benjamin Moreau, Pauline Zurini

À l'issue de ce second tour, 10 candidat·e·s ont été retenu·e·s pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Le stage se composait de plusieurs exercices pratiques avec notamment un atelier en commun avec la section Régie-Création • Séance de dessin • Dessin technique • Entretien costumes • Travail sur une proposition scénographique basé sur 3 textes aux choix • Travail sur un projet de scénographie et de costumes. Durant cette épreuve les candidat·e·s régisseurs·ses se joignent aux candidat·e·s scénographes. Chaque épreuve a fait l'objet de discussions entre le·la candidat·e et les membres du jury

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 19 au 23 juin 2023

Jury : Caroline Guiela Nguyen, Pierre Albert, Antoine Dervaux, Alice Duchange, Florian Kobryn, Marta Rossi, Pauline Zurini. Entretien avec Marie Schaaff. Benjamin Moreau pour le rendu du sujet commun.

À l'issue de ce deuxième tour, 4 candidates ont été admises à l'école du TNS.